

Troisième trimestre (T3)

2025-2026



Catalyser les infrastructures

Rapport financier de l'exercice 2025-2026

Non audité

La Banque de l'infrastructure du Canada est une société d'État en propriété exclusive du gouvernement du Canada.

SANS OBSTACLE

ACCESSIBLE

La BIC s'engage à créer une expérience sans obstacle pour tous les membres du personnel, les personnes à la recherche d'un emploi, la clientèle, les fournisseurs et les autres parties prenantes. Pour toute question sur l'accessibilité ou pour demander des accommodements, veuillez contacter votre personne-ressource à la BIC ou envoyer un courriel à accessible@cib-bic.ca.

The CIB is committed to creating a barrier-free experience for all employees, job-seekers, clients, suppliers and other stakeholders. For any questions about accessibility or to request any accommodations, please contact your CIB representative or email accessible@cib-bic.ca.



/ Page 04

01



/ Page 05

02



/ Page 12

03



/ Page 13

04



/ Page 14

05



/ Page 15

06



/ Page 16

07



/ Page 17

08



Message au lectorat

Les présents états financiers intermédiaires résumés trimestriels ont été préparés conformément aux Normes comptables pour le secteur public (NCSP), telles qu'elles ont été publiées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de Comptables professionnels agréés du Canada; ils doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels audités au 31 mars 2025, ainsi qu'avec le rapport explicatif inclus dans ce rapport financier trimestriel.

Les présents états financiers intermédiaires résumés trimestriels s'appuient sur les mêmes méthodes comptables et de calcul que celles utilisées dans le cadre de la préparation des plus récents états financiers annuels audités.

Les présents états intermédiaires résumés trimestriels respectent la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada. Comme il n'y a pas d'exigence voulant que les états financiers inclus dans le présent rapport financier trimestriel fassent l'objet d'un audit ou d'un examen, ces états financiers n'ont pas été audités ou examinés par un auditeur externe.

De temps à autre, la Banque de l'infrastructure du Canada fait des énoncés prospectifs écrits ou verbaux et peut le faire dans le présent rapport financier trimestriel. Ces énoncés prospectifs comprennent notamment des déclarations portant sur les objectifs et les stratégies mises en œuvre par la société, ainsi que des déclarations liées aux perspectives, plans, attentes, anticipations, estimations et intentions de cette dernière. Par leur nature même, ces énoncés reposent sur de multiples facteurs et hypothèses, et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques intrinsèques, d'ordre tant général que spécifique.

Compte tenu de ces incertitudes, les prédictions, prévisions, projections et autres aspects des énoncés prospectifs sont susceptibles de ne pas se concrétiser. Un nombre important de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des attentes exprimées.

Sauf indication contraire, les chiffres sont exprimés en dollars canadiens.

Rapport de gestion

Aperçu de la BIC

La Banque de l'infrastructure du Canada (la « BIC » ou la « Société ») est une société d'État créée par une loi du Parlement (la *Loi sur la Banque de l'infrastructure du Canada* [la « *Loi sur la BIC* »]) le 22 juin 2017. La BIC a pour mission de « faire des investissements et de chercher à attirer des investissements d'investisseurs du secteur privé et d'investisseurs institutionnels dans des projets d'infrastructures situés au Canada ou en partie au Canada qui généreront des recettes et qui seront dans l'intérêt public, par exemple en soutenant des conditions favorables à la croissance économique ou en contribuant à la viabilité des infrastructures au Canada. »

En un peu plus de huit ans, la BIC est devenue un outil éprouvé et rentable pour la construction de nouvelles infrastructures essentielles – elle relève les plus grands défis du Canada et catalyse les résultats au profit de la population du Canada et de l'économie.

Contexte opérationnel

Les projets d'infrastructures comportent des coûts initiaux importants et produisent des avantages sur une longue période. Elles nécessitent une perspective sur la façon dont le monde va évoluer, tout en investissant pour façonner cette évolution. Les années précédentes avaient été marquées par l'incertitude et le ralentissement du développement des projets, mais la BIC considère que E2025-2026 marque le début d'une période d'accélération des investissements dans les infrastructures au Canada. Bien que le financement de la BIC aide à gérer l'incertitude, son rythme d'origination demeure sensible à la conjoncture économique générale.

Au fur et à mesure que son portefeuille se développe, la BIC est de plus en plus exposée, au-delà du rythme d'origination, au rendement de ses investissements dans une économie en mutation rapide. La plupart des emprunteurs restent capables de gérer les défis liés aux conditions économiques. Cependant, avec un nombre croissant des investissements de la BIC en phase de construction, la volatilité des conditions économiques pourrait contribuer à accroître le niveau de risque pour la BIC.

Point sur le marché du T3 E2025-2026

La BIC a poursuivi sa forte dynamique d'investissement au cours de E2025-2026, avec 14 investissements ayant atteint le stade de clôture financière dont deux au cours du troisième trimestre de E2025-2026. Elle a maintenant engagé 18,7 milliards de dollars dans 108 projets d'infrastructures à fort impact à travers le Canada. 89 de ces projets sont en cours de construction et 11 sont désormais achevés.



Pour plus de détails, veuillez lire l'intégralité du Point sur le marché du T3 2025-2026.

Conditions économiques

Les incertitudes géopolitiques et commerciales persistantes et émergentes compliquent la planification des projets. Parmi les défis à relever figurent la pénurie de main-d'œuvre, l'augmentation des coûts des intrants matériels et de nouvelles perturbations de la chaîne d'approvisionnement. Cela peut entraîner une escalade des coûts et des retards de construction, ce qui a un impact sur le rendement du portefeuille.

Les taux d'intérêt et l'inflation continuent également d'influencer les décisions d'investissement dans les infrastructures. Au cours des dernières années, la hausse des coûts d'emprunt a rendu les investissements dans les nouvelles infrastructures plus difficiles à financer. Bien que l'écart diminue, l'inflation dans le secteur de la construction a dépassé l'indice des prix à la consommation au cours des dernières périodes, ce qui, parallèlement à la volatilité des taux de change,

crée une incertitude quant aux coûts des projets et à la progressivité des coûts pour les projets de construction.

Pour certains investissements, la BIC partage également le risque de demande/revenus futurs de ses projets, et par conséquent, son portefeuille d'investissements est exposé à des prévisions de revenus changeantes, déterminées par les prix des matières premières, les politiques en matière d'écologie et les volumes de projets générés.

L'incertitude réglementaire représente également un défi pour les investissements nouveaux et existants. Les longs processus d'autorisation et d'approbation ont parfois entraîné des retards dans les projets et une hausse des coûts, en particulier dans les régions du pays où les saisons de construction sont plus courtes.

Perspectives

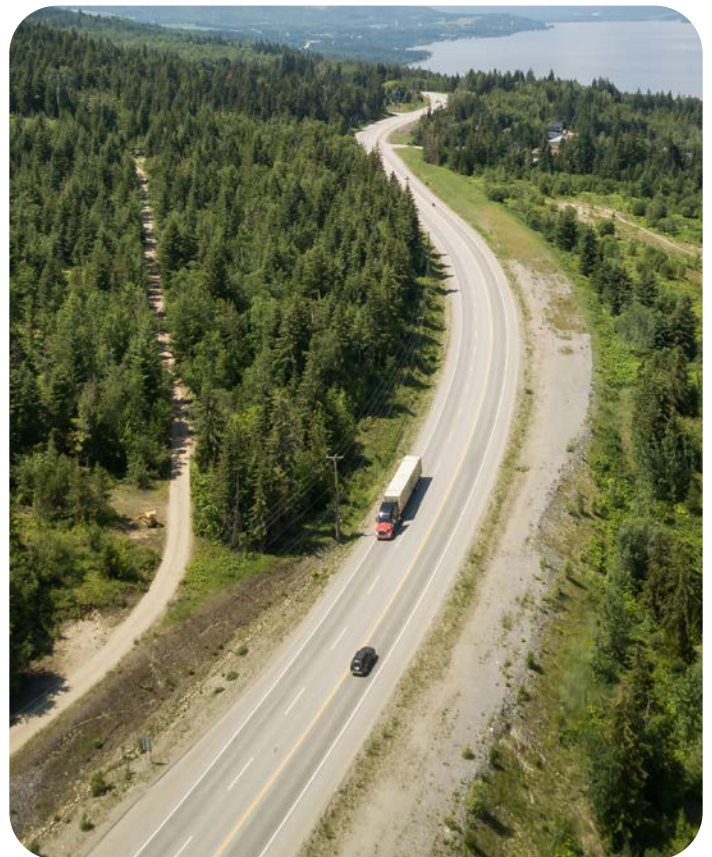
Partout au Canada, le besoin d'investissements est grand et il est grand temps de construire de nouvelles infrastructures qui serviront de base à la croissance économique et garantiront la souveraineté du pays. Les investissements réalisés aujourd'hui soutiendront la diversification du commerce, produiront de l'énergie abordable et renforceront la présence dans l'Arctique pour les générations à venir. La BIC est un modèle qui a fait ses preuves pour faire avancer les infrastructures dont le Canada a besoin.

La BIC prévoit un besoin continu d'investir dans des projets partout au Canada. Les facteurs macroéconomiques qui freinent habituellement les investissements dans les infrastructures peuvent en fait ouvrir à la BIC la possibilité de débloquent des projets grâce à son modèle consistant à fournir des investissements concessionnels et à attirer des investissements du secteur privé.

À mesure que les projets arrivent de plus en plus à maturité, la BIC s'attend à ce que certains investissements soient confrontés à des risques accrus de dépréciation et/ou n'atteignent pas le déploiement complet du projet. Bien que la construction des projets progresse régulièrement, dans certains cas, les promoteurs ont signalé des retards et des dépassements de coûts. Les promoteurs sont néanmoins demeurés déterminés à réaliser l'ensemble de la portée du projet, à prendre des mesures pour récupérer le temps perdu, à mettre leur expertise à profit pour prévenir d'autres retards, à utiliser les éventualités disponibles et, au besoin, à

accroître leur engagement financier à l'égard du projet. L'avancement plus lent que prévu des projets peut être observé grâce à une courbe de tirage décalée par rapport au portefeuille existant de la BIC. En plus de surveiller les retards et les dépassements de coûts potentiels, la BIC surveille également de près les risques associés à la concentration des fournisseurs et des fabricants, principalement dans les secteurs de l'énergie propre et du transport en commun, ainsi que les risques technologiques émergents qui, combinés à l'incertitude économique, peuvent atténuer les projections de revenus des projets.

À mesure que le portefeuille augmente, la BIC joue un rôle croissant de gestionnaire d'actifs supervisant les investissements dans une économie en évolution rapide. La BIC surveille activement les risques émergents dans son portefeuille, ce qui reflète son obligation de gérer prudemment l'argent des contribuables. À ce jour, la BIC a comptabilisé des provisions spécifiques totalisant 187,6 millions de dollars pour deux investissements confrontés à certains des défis mentionnés ci-dessus. La BIC continue son dialogue avec les deux parties et toutes les parties prenantes concernées afin de trouver une solution.



Principaux renseignements financiers

AUTOSUFFISANCE

En tant que société d'État chargée d'investir des fonds publics, la BIC adopte des pratiques exemplaires de gestion financière et gère efficacement ses ressources financières.

Les états financiers sont préparés conformément aux NCSP publiées par le CCSP, qui harmonisent le cadre d'établissement de rapports financiers de la BIC avec ses objectifs commerciaux, afin de prendre des risques et/ou d'offrir des prix concessionnels dans le cadre des investissements, comme il est décrit dans son approche en matière d'investissement.

Faits saillants du T3 E2025-2026

Autorités

- » Crédits publics pour investissements de 0,7 G\$ (2,1 G\$ en cumul annuel) reçus et déficit avant crédits publics de 8,6 M\$ (déficit avant crédits publics de 4,0 M\$ en cumul annuel); depuis la création, 7,9 G\$ de crédits publics reçus et déficit cumulé avant crédits publics de 276,2 M\$; 27,1 G\$ de crédits publics et 14,7 G\$ de charges fiscales nettes restants disponibles en vertu de l'autorisation actuelle de la BIC d'investir dans des transactions d'infrastructures
- » Poursuivant l'élan amorcé en E2024-2025, la BIC a généré suffisamment de flux de trésorerie grâce à ses investissements pour financer ses activités au cours du trimestre – aucun crédit d'exploitation n'a été reçu depuis juillet 2024; attendant que cela se poursuive alors que la BIC est transformée en une institution autonome

RETOUR SUR INVESTISSEMENT

TRANSFORMATION FISCALE

Activité de capital

- » Clôtures financières totalisant 0,2 G\$ (2,4 G\$ en cumul annuel et 18,7 G\$ depuis la création)
- » 0,8 G\$ de capital financé déployé aux investissements de la BIC, le plus important déploiement au cours d'un trimestre depuis la création de la BIC (2,1 G\$ en cumul annuel et 7,2 G\$ depuis la création), représentant une augmentation de 54 % du capital total financé au cours des douze derniers mois (4,6 G\$ depuis la création au T3 E2024-2025)
- » 0,2 G\$ (0,4 G\$ en cumul annuel et 0,4 G\$ depuis la création) en remboursements de capital reçu au cours du T3 E2025-2026; E2025-2026 étant une année charnière pour la BIC, puisqu'il s'agit du premier exercice au cours duquel la BIC a commencé à recevoir d'importants remboursements de capital de ses investissements

État des résultats

- » 46,1 M\$ (128,1 M\$ en cumul annuel) de revenus d'intérêts comptabilisés, soit une augmentation de 65 % par rapport au T3 E2024-2025 (44 % par rapport au T3 E2024-2025 en cumul annuel)
- » Charges d'exploitation ne représentant que 29 % des revenus d'intérêts (35 % en cumul annuel) par rapport à 52 % (48 % en cumul annuel) au T3 E2024-2025
- » Excédent avant charges hors exploitation et crédits publics s'élevant à 32,8 M\$ (83,3 M\$ en cumul annuel), soit une amélioration de 19,4 M\$ ou 145 % par rapport au T3 E2024-2025 (37,1 M\$ ou 80 % par rapport au T3 E2024-2025 en cumul annuel)

	Pour la période de trois mois close le 31 décembre		Pour la période de neuf mois close le 31 décembre	
(en millions de dollars canadiens)	2025	2024	2025	2024
Revenus d'intérêts	46,1 \$	27,9 \$	128,1 \$	88,8 \$
Charges d'exploitation				
Rémunération	9,9	9,6	30,6	29,3
Charges générales et administratives	3,4	4,9	14,2	13,2
	13,3	14,5	44,8	42,5
Excédent avant charges hors exploitation et crédits publics	32,8	13,4	83,3	46,3
Charges hors exploitation				
Élaboration de projets	0,3	1,0	3,1	2,0
Coûts concessionnels	3,8	6,3	20,8	18,9
Provision pour dépréciation de prêts	37,3	6,9	63,4	36,9
	41,4	14,2	87,3	57,8
Déficit avant crédits publics	(8,6)	(0,8)	(4,0)	(11,5)
Crédits publics	37,1	342,7	1911,1	581,5
Excédent	28,5 \$	341,9 \$	1907,1 \$	570,0 \$

Revenus d'intérêts

Les revenus d'intérêts ont augmenté de 18,2 millions de dollars par rapport au T3 E2024-2025 (augmentation de 39,3 millions de dollars en cumul annuel). Des revenus de 39,1 millions de dollars (105,0 millions de dollars en cumul annuel) ont été générés par les activités de financement et 7,0 millions de dollars (23,1 millions de dollars en cumul annuel) ont été gagnés sur la trésorerie et les investissements à court terme provenant de crédits, par rapport à 23,6 millions de dollars (66,9 millions de dollars en cumul annuel) et 4,3 millions de dollars (21,9 millions de dollars en cumul annuel) dans la période précédente, respectivement. Cette augmentation est due à la fois à un financement supplémentaire de 2,5 milliards de dollars pour des projets d'infrastructures depuis le 31 décembre 2024, ce qui représente une augmentation de 54 % du capital total déployé, et à une augmentation du taux

d'intérêt effectif moyen pondéré du portefeuille, qui est passé de 2,2 % au 31 décembre 2024 à 2,5 % au 31 décembre 2025.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation étaient inférieures de 1,2 million de dollars à celles du T3 E2024-2025 (supérieures de 2,3 millions de dollars en cumul annuel). Les honoraires professionnels engagés au cours du T3 E2025-2026 ont été inférieurs à ceux du T3 E2024-2025 en raison de variations dans le calendrier des dépenses engagées par rapport aux dates de clôture financière, mais en cumul annuel, ces réductions ont été plus que compensées par l'augmentation de la rémunération, des honoraires professionnels et des charges générales et administratives à l'appui de l'augmentation de l'activité des transactions et de la croissance du portefeuille.

Charges hors exploitation

Les charges hors exploitation étaient supérieures de 27,2 millions de dollars à celles du T3 E2024-2025 (29,5 millions de dollars en cumul annuel), principalement attribuable aux facteurs suivants :

- » Augmentation des provisions pour dépréciation de prêts de 30,4 M\$ (26,5 M\$ en cumul annuel) comptabilisées, dont 26,2 M\$ de provisions spécifiques
- » Diminution des coûts concessionnels de 2,5 M\$ (augmentation de 1,9 M\$ en cumul annuel) comptabilisée; au cours du T3 E2025-2026, déploiement de 14,1 M\$ (64,5 M\$ en cumul annuel) de capital par la BIC dans des investissements assortis de conditions concessionnelles importantes, par rapport à 20,2 M\$ (59,5 M\$ en cumul annuel) au cours des périodes précédentes; aux fins des rapports financiers, les coûts concessionnels sont comptabilisés lorsqu'un prêt ou un investissement de portefeuille est considéré comme étant significativement concessionnel (excédant à 25 %) par rapport à sa valeur nominale, après actualisation au coût d'emprunt moyen du gouvernement du Canada; une mesure ne reflétant pas complètement les prêts concessionnels accordés par la BIC

Crédits publics

Les revenus d'investissement tirés des crédits publics ont été inférieurs de 0,3 milliard de dollars à ceux du T3 E2024-2025 (supérieurs de 1,4 milliard en cumul annuel). L'écart par rapport au trimestre précédent est principalement attribuable à une taille et un nombre plus faibles d'investissements ayant atteint la clôture financière au cours du T3 E2025-2026, tandis que l'écart en cumul annuel est principalement attribuable à un plus grand nombre d'investissements ayant atteint la clôture financière au cours des neuf premiers mois de E2025-2026. Au T3 E2025-2026, la BIC a atteint la clôture financière de 0,2 milliard de dollars pour 2 investissements (2,4 milliards de dollars et 14 investissements en cumul annuel), comparativement à 0,3 milliard de dollars pour 4 investissements (0,6 milliard de dollars et 8 investissements en cumul annuel) au T3 E2024-2025.

La BIC a comptabilisé des revenus d'exploitation liés aux crédits publics d'un montant de néant au T3 E2025-2026 (néant en cumul annuel), comparativement à un montant de néant au T3 E2024-2025 (35,0 millions de dollars en cumul annuel). Depuis T2 E2024-2025, la BIC n'a pas demandé de crédits publics pour financer ses activités d'exploitation en raison de la réception de paiements suffisants en capital, intérêts et autres produits pour les financer.

Lorsque la BIC reçoit des paiements en espèces du capital, d'intérêts et d'autres revenus, les montants sont recyclés pour le financement des activités d'exploitation et des investissements, au lieu de crédits publics. La BIC surveille les fonds disponibles pour couvrir ses besoins de trésorerie et utilise ces fonds avant de présenter des demandes de décaissement aux organismes centraux. Le recyclage permet à la BIC d'avoir accès à un bassin supplémentaire de ressources financières qu'elle peut utiliser pour maximiser les nouveaux investissements dans les infrastructures partout au pays. Ainsi, la BIC financera des investissements à hauteur de 35 milliards de dollars pour ses partenaires avant d'épuiser les crédits statutaires de 35 milliards de dollars prévus dans la *Loi sur la BIC*. Ceci permet à la BIC de devenir une institution qui pourra autofinancer ses activités d'exploitation et, compte tenu de l'horizon de remboursement du capital, une partie de ses investissements, de sorte que les projets seront appuyés avec un fardeau additionnel minimal sur les ressources financières du gouvernement ou des contribuables. Depuis sa création en 2017, la BIC a perçu de la trésorerie d'un montant de 0,6 milliard de dollars en capital, intérêts et autres revenus.

Efficacité opérationnelle

La discipline des coûts d'exploitation est un facteur essentiel de cette transformation. Conformément à l'esprit et à l'intention de l'examen complet des dépenses du gouvernement, la BIC prend des mesures pour être plus efficace tout en continuant à accroître son impact. Bien que les charges d'exploitation continuent de croître, elles le font à un rythme beaucoup plus faible que son rythme d'investissement.

Depuis le 31 décembre 2024, la BIC a financé des projets d'infrastructures pour un montant supplémentaire de 2,5 milliards de dollars et a atteint la clôture financière de projets pour un montant supplémentaire de 4,8 milliards de dollars (avant déductions, après la

clôture financière). L'activité de capital a entraîné une augmentation de 65 % des revenus d'intérêts comptabilisés par rapport au T3 E2024-2025 (44 % en cumul annuel). Malgré cette augmentation, les charges d'exploitation ont diminué de 8 % par rapport au T3 E2024-2025 et n'ont augmenté que de 5 % en cumul annuel. En pourcentage des prêts et des investissements de portefeuille, les charges d'exploitation ont diminué à 68 pb au cours des neuf premiers mois de E2025-2026, contre 91 pb au cours de la même période de E2024-2025. En pourcentage du total des clôtures financières (avant déductions, après la clôture financière), les charges d'exploitation ont diminué à 24 pb au cours des neuf premiers mois de E2025-2026, contre 31 pb au cours de la même période de E2024-2025. La BIC continue de gérer prudemment ses charges d'exploitation et d'améliorer son efficacité à mesure qu'elle continue de croître et de se développer.

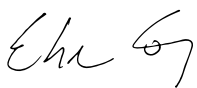
ÉTATS FINANCIERS



Responsabilité de la direction à l'égard des renseignements financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers intermédiaires résumés trimestriels, conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. Il incombe également à la direction de veiller à ce que tous les autres renseignements présentés dans le rapport financier trimestriel correspondent, le cas échéant, à ceux présentés dans les états financiers intermédiaires résumés trimestriels.

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables pour le secteur public. Ils n'ont pas été audités ou examinés par un auditeur externe. À la connaissance de la BIC, les présents états financiers intermédiaires résumés trimestriels rendent fidèlement compte, dans tous leurs aspects significatifs, de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.



Ehren Cory

Président-directeur général

Le 20 février 2026



Evelyn Joerg

Cheffe de la direction financière

État intermédiaire résumé de la situation financière (non audité)

Au	Note	31 décembre 2025	31 mars 2025
(en milliers de dollars canadiens)			
Actifs financiers			
Trésorerie et trésorerie affectée	4	1028358 \$	606863 \$
Financement public à recevoir	6	9966791	10199415
Prêts à recevoir	5	6606016	4908889
Investissements de portefeuille		20175	19446
Intérêts à recevoir et autres actifs		41722	26204
		17663062	15760817
Passifs			
Comptes créditeurs et charges à payer		12841	17648
Passifs différés		6112	6496
		18953	24144
Actifs financiers nets			
		17644109	15736673
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles		2374	2748
Charges payées d'avance		731	712
		3105	3460
Excédent accumulé		17647214 \$	15740133 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État intermédiaire résumé du résultat d'exploitation et de l'excédent accumulé (non audité)

	Note	Année 1 E2025-2026	Pour la période de trois mois close le 31 décembre		Pour la période de neuf mois close le 31 décembre	
(en milliers de dollars canadiens)		Budget	2025	2024	2025	2024
Revenus						
Revenus d'intérêts		205 365 \$	46 093 \$	27 887 \$	128 105 \$	88 771 \$
		205 365	46 093	27 887	128 105	88 771
Charges						
Rémunération		44 066	9 877	9 631	30 598	29 324
Générales et administratives	7	31 803	3 438	4 985	14 205	13 218
Élaboration de projets		15 000	297	1 029	3 134	2 047
Coûts concession-nels		159 132	3 843	6 264	20 819	18 850
Provision pour dépréciation de prêts	5	73 267	37 263	6 858	63 367	36 874
		323 268	54 718	28 767	132 123	100 313
Déficit avant crédits publics		(117 903)	(8 625)	(880)	(4 018)	(11 542)
Crédits publics	8	312 6590	37 082	342 737	191 1099	581 481
Excédent		3 008 687	28 457	34 1857	190 7081	569 939
Excédent accumulé, début de la période		15 740 133	17 618 757	13 146 553	15 740 133	12 918 471
Excédent accumulé, fin de la période		18 748 820 \$	17 647 214 \$	13 488 410 \$	17 647 214 \$	13 488 410 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État intermédiaire résumé des variations des actifs financiers nets (non audité)

	Année 1 E2025-2026	Pour la période de trois mois close le 31 décembre		Pour la période de neuf mois close le 31 décembre	
(en milliers de dollars canadiens)	Budget	2025	2024	2025	2024
Excédent	3 008 687 \$	28 457 \$	341 857 \$	1 907 081 \$	569 939 \$
Variation des immobilisations corporelles – acquisitions	(1 444)	(84)	(274)	(212)	(274)
Variation des immobilisations corporelles – amortissements	882	186	196	586	522
Variation des charges payées d'avance	(26)	84	(426)	(19)	(288)
Évolution nette des actifs financiers nets	3 008 099	28 643	341 353	1 907 436	569 899
Actifs financiers nets, début de la période	15 736 673	17 615 466	13 143 975	15 736 673	12 915 429
Actifs financiers nets, fin de la période	18 744 772 \$	17 644 109 \$	13 485 328 \$	17 644 109 \$	13 485 328 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État intermédiaire résumé des flux de trésorerie (non audité)

		Pour la période de trois mois close le 31 décembre		Pour la période de neuf mois close le 31 décembre	
(en milliers de dollars canadiens)	Note	2025	2024	2025	2024
Entrées (sorties) de trésorerie et de trésorerie affectée liées à ce qui suit :					
Activités d'exploitation :					
Excédent		28 457 \$	341 857 \$	1907 081 \$	569 939 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :					
Revenus d'intérêts capitalisés	5	(19 828)	(10 146)	(48 740)	(28 771)
Amortissement des immobilisations corporelles		186	196	586	522
Provision pour dépréciation de prêts	5	37 263	6 858	63 367	36 874
Coûts concessionnels		3 462	6 163	19 928	18 635
Variation du fonds de roulement hors trésorerie					
Financement public à recevoir	6	688 098	973 594	232 624	1 772 014
Intérêts à recevoir et autres actifs		(1 223)	(4 078)	(15 518)	(16 496)
Charges payées d'avance		84	(426)	(19)	(288)
Comptes créditeurs et charges à payer		2 409	4 476	(4 807)	(2 975)
Passifs différés		(448)	(20)	(384)	372
Sorties de trésorerie nettes liées aux investissements de portefeuille		(140)	–	(291)	–
Sorties de trésorerie nettes liées aux prêts à recevoir	5	(616 118)	(519 917)	(1 732 120)	(1 684 096)
Total des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation		122 202	798 557	421 707	665 730
Activités de capital :					
Acquisitions des immobilisations corporelles		(84)	(274)	(212)	(274)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de capital		(84)	(274)	(212)	(274)
Augmentation nette de la trésorerie et de la trésorerie affectée au cours de la période					
		122 118	798 283	421 495	665 456
Trésorerie et trésorerie affectée, début de la période	4	906 240	177 333	606 863	310 160
Trésorerie et trésorerie affectée, fin de la période	4	1 028 358 \$	975 616 \$	1 028 358 \$	975 616 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes aux états financiers

1. Loi constitutive, mission et activités de la Société :

La Banque de l'infrastructure du Canada (la « BIC » ou la « Société ») est une société d'État créée par une loi du Parlement (la *Loi sur la Banque de l'infrastructure du Canada* [la « *Loi sur la BIC* »]) le 22 juin 2017. Elle a été constituée en personne morale au Canada; elle est détenue en propriété exclusive par le gouvernement canadien. Le capital social de la BIC est réparti en 10 actions d'une valeur nominale de 10 dollars chacune (en dollars courants), soit un capital-actions total de 100 \$ (en dollars courants).

La BIC a pour mission de faire des investissements et de chercher à attirer des investissements d'investisseurs du secteur privé et d'investisseurs institutionnels dans des projets d'infrastructures situés au Canada ou en partie au Canada qui généreront des recettes et qui seront dans l'intérêt public, par exemple en soutenant des conditions favorables à la croissance économique ou en contribuant à la viabilité des infrastructures au Canada.

La BIC reçoit des crédits du gouvernement du Canada. Le Parlement a autorisé un financement total d'au plus 35 milliards de dollars (ou tout montant global plus élevé qui peut être autorisé de temps à autre aux termes de mesures liées aux crédits) à la BIC ainsi que l'autorisation d'investir dans des transactions d'infrastructures. Sur ces 35 milliards de dollars, le gouvernement du Canada permettra jusqu'à 15 milliards de dollars au titre de son cadre financier qui vise à catalyser les projets qui profitent à la population canadienne, et il donnera à la BIC la souplesse et la latitude nécessaires pour utiliser son capital pour innover et prendre plus de risques que le marché ne le fera.

En partenariat avec des promoteurs fédéraux, provinciaux, territoriaux, municipaux, autochtones et privés, la BIC utilisera de nombreux instruments financiers, soit des prêts, des investissements participatifs et, le cas échéant, des garanties de prêt afin de mobiliser des investissements privés là où aucun investissement n'aurait lieu autrement. La BIC devrait réaliser des investissements dans des projets qui servent l'intérêt public

dans ses secteurs prioritaires du transport en commun, de l'énergie propre, des infrastructures vertes, d'Internet haut débit et du commerce et transport. De plus, la BIC (i) s'engage dans l'élaboration de projets, avec pour objectif d'accélérer les études, les rapports techniques et les analyses nécessaires pour raccourcir les délais critiques d'investissement, (ii) fournit des services-conseils à tous les niveaux de gouvernement concernant les projets d'infrastructures et (iii) agit comme un centre d'expertise sur les projets d'infrastructures dans lesquels des investisseurs du secteur privé ou des investisseurs institutionnels réalisent un investissement significatif.

La BIC n'est pas mandataire de Sa Majesté le Roi du chef du Canada, sauf lorsqu'elle i) conseille les ministres de Sa Majesté du chef du Canada, ministères, conseils, commissions et organismes fédéraux, ainsi que les sociétés d'État, au sens du paragraphe 83(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (Canada) (la « LGFP »), sur les investissements dans des projets d'infrastructures; ii) recueille et diffuse des données au titre de la *Loi sur la BIC*; iii) agit pour le compte du gouvernement fédéral pour la prestation de services ou de programmes et la fourniture d'une aide financière, aux termes de la *Loi sur la BIC*; et iv) mène toute activité d'infrastructure canadienne utile à la réalisation de sa mission que le gouverneur en conseil peut préciser par décret. La BIC est également nommée dans la Partie I de l'Annexe III de la LGFP.

Conformément à l'alinéa 149(1)d) de la Loi de l'impôt sur le revenu, la BIC est exemptée de l'impôt fédéral sur le revenu.

La BIC rend compte de ses activités au Parlement par l'intermédiaire de la ministre de l'Infrastructure et des Collectivités.

2. Base d'établissement :

a) Principe comptable :

Les présents états financiers intermédiaires résumés trimestriels non audités ont été préparés conformément aux Normes comptables pour le secteur public (« NCSP »), telles qu'elles ont été publiées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (« CCSP ») de Comptables professionnels agréés du Canada. Les méthodes comptables utilisées dans les présents états sont les mêmes que celles définies dans les plus récents états financiers annuels audités datés du 31 mars 2025. Les présents états financiers intermédiaires résumés ne comprennent pas la totalité des informations dont la production est obligatoire dans les états financiers annuels, et ils devraient être lus conjointement avec les états financiers audités de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2025.

Tous les montants présentés dans ces états financiers et les notes sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.

b) Chiffres du budget :

Les données budgétaires sont présentées dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé, et dans l'état de l'évolution des actifs financiers nets. Les données budgétaires présentées pour E2025-2026 sont tirées des projections et des estimations de la première année du plan d'entreprise 2025-2026 à 2029-2030 approuvé.

c) Incertitude des mesures :

Dans le cadre de la préparation des états financiers conformément aux NCSP, la direction est tenue de formuler des jugements, des estimations et des hypothèses subjectives qui influent sur les valeurs comptables de certains actifs et passifs, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de charges enregistrés durant la période. Des changements importants dans les hypothèses sous-jacentes pourraient entraîner des changements importants dans les jugements et les estimations correspondants. Par conséquent, la direction revoit régulièrement ces hypothèses. Les révisions des jugements et des estimations comptables sont comptabilisées de manière prospective, c'est-à-dire dans la période au cours de laquelle les jugements et estimations sont révisés et dans toute période future affectée.

La direction utilise des hypothèses pour déterminer la provision pour dépréciation de prêts de la BIC, comme sa cote de crédit interne, et d'autres facteurs principaux décrits à la note 9 des états financiers annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2025. Elle estime également le calendrier des décaissements et remboursements prévus qui ont un impact sur le taux d'intérêt effectif des prêts. Lorsque les résultats réels diffèrent des estimations et des hypothèses, l'impact sera comptabilisé dans les périodes futures lorsque l'écart sera connu.

3. Principales méthodes comptables :

Les méthodes comptables utilisées dans les présents états financiers intermédiaires sont les mêmes que celles qui sont expliquées à la note 2 des états financiers annuels audités de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2025.

4. Trésorerie et trésorerie affectée :

Au	31 décembre 2025	31 mars 2025
Trésorerie	1016745 \$	600613 \$
Trésorerie affectée	11613	6250
Trésorerie et trésorerie affectée	1028358 \$	606863 \$

5. Prêts à recevoir :

Le portefeuille de prêts peut être assujéti à un certain nombre de modalités, dont des clauses restrictives, et être subordonné à une dette de premier rang ou être de rang égal à d'autres prêteurs.

Le tableau suivant présente les montants liés aux prêts à recevoir et à leur provision pour dépréciation de prêts (« PDP ») connexe par secteur :

Au	31 décembre 2025			31 mars 2025 ¹		
	Valeur comptable	PDP ²	Prêts à recevoir (net)	Valeur comptable	PDP ²	Prêts à recevoir (net)
Transport en commun	1848697 \$	(21585) \$	1827112 \$	1600301 \$	(15084) \$	1585217 \$
Énergie propre	2629637	(29144)	2600493	1939128	(9258)	1929870
Infrastructures vertes	1118843	(223419)	895424	794165	(192622)	601543
Internet haut débit	474353	(2704)	471649	313890	(1399)	312491
Commerce et transport	817834	(6496)	811338	481386	(1618)	479768
Total	6889364 \$	(283348) \$	6606016 \$	5128870 \$	(219981) \$	4908889 \$

¹ Se reporter à la note 12 pour plus de détails sur la reclassification des chiffres de la période précédente.

² Comprend 95,7 M\$ pour la provision générale pour dépréciation de prêts et 187,6 M\$ pour la provision spécifique pour dépréciation de prêts (58,6 M\$ pour la provision générale pour dépréciation de prêts et 161,4 M\$ pour la provision spécifique pour dépréciation de prêts au 31 mars 2025).

Le taux d'intérêt effectif moyen pondéré et la durée restante basés sur la valeur comptable des projets que la BIC a financés depuis la création sont résumés ci-dessous.

Au	31 décembre 2025 ¹		31 mars 2025 ^{1,2}	
	Taux d'intérêt effectif	Durée	Taux d'intérêt effectif	Durée
Transport en commun	1,7 %	10	1,7 %	10
Énergie propre	2,9 %	22	2,8 %	23
Infrastructures vertes	2,9 %	16	3,1 %	16
Internet haut débit	1,2 %	21	1,2 %	21
Commerce et transport	2,8 %	24	2,5 %	26
Portefeuille¹	2,5 %	18	2,3 %	18

1 Exclut les prêts avec des provisions spécifiques pour dépréciation de prêts.
2 Se reporter à la note 12 pour plus de détails sur la reclassification des chiffres de la période précédente.

La valeur comptable des prêts à recevoir comprend 33,3 millions de dollars liés aux municipalités (15,5 millions de dollars au 31 mars 2025) et 27,3 millions de dollars liés aux gouvernements autochtones (26,7 millions de dollars au 31 mars 2025).

Le tableau suivant présente les variations dans le montant des prêts à recevoir :

Au	31 décembre 2025	31 mars 2025
Solde d'ouverture	4 908 889 \$	3 042 649 \$
Décaissements	2 134 710	2 056 063
Revenus d'intérêts capitalisés ¹	48 523	48 477
Coûts des transactions (déduction faite de l'amortissement)	594	4 931
Coûts concessionnels	(20 149)	(19 495)
Remboursement du capital	(403 184)	(19 367)
Provision pour dépréciation de prêts	(63 367)	(204 369)
Prêts à recevoir	6 606 016 \$	4 908 889 \$

1 Comprend les intérêts capitalisés payés en nature et les revenus comptabilisés conformément à la méthode du taux d'intérêt effectif.

Au 31 décembre 2025, deux prêts sont assujettis à des provisions spécifiques pour dépréciation de prêts. Un prêt, d'une valeur comptable de 182,5 millions de dollars, demeure en défaillance aux modalités de sa convention de crédit, à l'égard de laquelle une provision spécifique pour dépréciation de prêts de 161,4 millions de dollars a été comptabilisée dans l'état des résultats de l'exercice clos le 31 mars 2025. Au cours de la période de trois mois close le 31 décembre 2025, une provision spécifique pour dépréciation de prêts de 21,1 millions de dollars a été comptabilisée dans l'état des résultats, ce qui a porté la provision spécifique pour dépréciation de prêts cumulative à 100 % de sa valeur comptable. Bien que la récupération soit considérée comme improbable, l'actif n'a pas encore été radié. Le deuxième prêt, d'une valeur comptable de 13,3 millions de dollars, demeure conforme aux modalités de sa convention de crédit; toutefois, selon l'estimation actualisée de la direction de la valeur recouvrable, le remboursement intégral du prêt n'est pas prévu. Une provision spécifique pour dépréciation de prêts de 5,1 millions de dollars a été comptabilisée dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé pour la période de trois mois close le 30 septembre 2025. Au 31 décembre 2025, aucun changement important n'est survenu qui nécessiterait un ajustement de sa provision pour dépréciation. Les deux prêts restent soumis à un suivi continu, et la BIC réévaluera les montants recouvrables à mesure que de nouvelles informations seront disponibles.

L'utilisation et l'évaluation des sûretés sont conformes à celles présentées à la note 4 des états financiers annuels audités de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2025.

Le tableau suivant illustre les remboursements du capital des prêts à recevoir en cours et les intérêts capitalisés pour les cinq prochaines années et par la suite, à l'exclusion des coûts de transaction (déduction faite de l'amortissement) ou concessionnels ou les provisions pour dépréciation de prêts :

	31 décembre 2025
Avant le 31 mars 2026	35 384 \$
1 ^{er} avril 2026 au 31 mars 2027	191 654
1 ^{er} avril 2027 au 31 mars 2028	374 206
1 ^{er} avril 2028 au 31 mars 2029	254 267
Après le 31 mars 2029	6 048 622
Remboursement du capital des prêts à recevoir en cours	6 904 133 \$

6. Financement public à recevoir

Au	31 décembre 2025	31 mars 2025
Solde d'ouverture	10 199 415 \$	9 579 180 \$
Nouvelles conventions contractuelles d'investissement	2 355 760	3 051 904
Crédits publics reçus – investissements	(2 143 723)	(2 328 887)
Recyclage du capital ¹	(438 477)	(22 172)
Réductions nettes après la clôture financière ^{2,3}	(6184)	(80 610)
Financement public à recevoir	9 966 791 \$	10 199 415 \$

1 Comprend les paiements en espèces provenant du retour de capital, du remboursement du principal, ainsi que des intérêts et d'autres revenus reçus.
2 Se reporter à la note 11, Engagements, pour plus de détails.
3 Comprend une réduction de 4,0 millions de dollars (néant au 31 mars 2025) des charges pour l'élaboration de projets qui répondaient aux critères de capitalisation.

7. Charges générales et administratives :

	Pour la période de trois mois close le 31 décembre		Pour la période de neuf mois close le 31 décembre	
	2025	2024	2025	2024
Honoraires professionnels	1 462 \$	2 941 \$	8 452 \$	8 129 \$
Frais d'administration	1 790	1 848	5 167	4 567
Amortissement des immobilisations	186	196	586	522
Charges générales et administratives	3 438 \$	4 985 \$	14 205 \$	13 218 \$

8. Crédits publics :

	Pour la période de trois mois close le 31 décembre		Pour la période de neuf mois close le 31 décembre	
	2025	2024	2025	2024
Crédits publics – investissements	\$ 37,082	\$ 342,737	\$ 1,911,099	\$ 546,039
Crédits publics – exploitation	-	-	-	35,442
Crédits publics	\$ 37,082	\$ 342,737	\$ 1,911,099	\$ 581,481

Crédits publics – investissements comprend 2355,8 millions de dollars provenant de nouvelles conventions contractuelles d'investissement, contrebalancés par 6,2 millions de dollars de réductions nettes, après la clôture financière, et 438,5 millions de dollars de paiements en espèces reçus du retour de capital, du remboursement du principal, ainsi que des intérêts et d'autres revenus reçus. Les paiements en espèces reçus s'ajoutent aux montants utilisés pour financer les activités d'exploitation de la BIC.

9. Transactions interentités et transactions avec des parties liées :

La société est détenue en propriété exclusive par le gouvernement du Canada et est liée, selon le principe de propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les principaux membres de la direction sont définis comme les membres de la direction ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la BIC, ainsi que les membres de leur famille proche, y compris les membres du conseil d'administration.

a) Transactions avec les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada :

La Société conclut des transactions avec ces entités dans le cours normal des activités, y compris le financement gouvernemental qui est approuvé sous forme d'autorisation législative, ainsi que le plan d'entreprise annuel de la BIC.

b) Transactions impliquant des principaux membres de la direction :

Dans le cadre normal de ses activités, la BIC peut effectuer des transactions avec des entités dans lesquelles les principaux membres de la direction de la BIC détiennent une participation ou sont membres du conseil d'administration ou de la direction d'une entité qui reçoit un financement de la BIC dans le cadre d'un projet d'infrastructures. Ces transactions ont lieu selon des modalités semblables à celles qui ont été adoptées si les entités n'avaient pas de lien de dépendance et sont comptabilisées à la valeur d'échange. Les principaux membres de la direction visés sont tenus de se retirer de toutes les discussions et décisions relatives à ces transactions.

Au cours des périodes de trois et neuf mois closes le 31 décembre 2025, la BIC a déployé du capital dans une (1) entité (deux (2) au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025) dans lesquelles un membre du conseil ou un membre principal de la direction de la BIC siège également au conseil d'administration. Au 31 décembre 2025, la BIC avait des engagements en cours envers deux (2) (deux (2) au 31 mars 2025) de ces parties liées.

Le tableau ci-dessous résume l'impact des transactions impliquant les principaux membres de la direction sur les états financiers de la BIC.

Au	31 décembre 2025	31 mars 2025
Clôtures financières	943100 \$	961000 \$
Investissements de portefeuille ¹	(25000)	(25000)
Prêts à recevoir ¹	(183421)	(143454)
Total des engagements lié aux clôtures financières	734679 \$	792546 \$

¹ Exclut les coûts de transaction, les provisions pour dépréciation et les modalités significativement concessionnelles.

Des montants de clôture financière de (i) 600,0 millions de dollars (une entité) ont été engagés avant l'existence d'une relation entre parties liées et (ii) 343,1 millions de dollars (une entité) étaient le résultat d'un investissement de la BIC – un membre principal de la direction de la BIC a été nommée au conseil d'administration de l'entité investie pour assurer la gouvernance et protéger son investissement. Il n'y avait aucune relation préexistante entre le membre principal de la direction et l'entité investie.

La diminution des clôtures financières est liée aux réductions nettes, après la clôture financière, de l'engagement de la BIC. Se reporter à la note 11, Engagements, pour plus de détails.

10. Instruments financiers et gestion des risques :

Les instruments financiers et la gestion des risques dans les présents états financiers intermédiaires sont traités conformément à ce qui est énoncé à la note 9 des états financiers annuels audités de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2025.

Au 31 décembre 2025, la BIC avait un prêt en cours d'une valeur comptable de 15,8 millions de dollars (au 31 mars 2025, aucun prêt de ce type n'était en cours) assorti d'un taux d'intérêt de référence.

11. Engagements :

a) Engagements relatifs à des contrats de location :

La BIC entretient actuellement des contrats de location pour des bureaux situés à Toronto, à Montréal et à Calgary. Les bureaux à Toronto sont le lieu de travail principal de la BIC, et des membres du personnel supplémentaires sont situés à Montréal et à Calgary afin d'établir des relations et de soutenir les activités partout au pays.

Le 31 août 2017, la BIC a conclu des contrats de location à long terme visant des locaux pour bureaux et des espaces d'entreposage à Toronto. Chacun des deux contrats de location est assorti d'une durée de dix ans commençant

le 1er juin 2018. La BIC a la possibilité de renouveler le contrat de location visant des locaux pour bureaux pour deux autres périodes consécutives de cinq années chacune. Depuis, la BIC a conclu deux autres contrats d'expansion et de modification des contrats de location visant des locaux additionnels à la superficie locative initiale. Les modalités des expansions sont semblables à celles du contrat initial. Une partie des locaux destinés à l'expansion ont par la suite été sous-loués pour une durée de 18 mois.

La BIC ne bénéficie pas de tous les avantages et ne court pas tous les risques liés à la propriété; par conséquent, les locaux pour bureaux et espaces d'entreposage correspondent à la

classification d'un contrat de location simple. La BIC comptabilise ces charges de location directement sur la durée du contrat de location.

b) Clôtures financières ::

Une clôture financière a lieu quand la BIC et ses partenaires d'investissement ont effectué toute la revue diligente et ont conclu des ententes exécutoires avec les contreparties. À la date de la clôture financière, la BIC s'engage à prêter ou investir un montant précis pour financer le projet d'infrastructures respectif. L'engagement de la BIC est réduit par les éléments suivants :

- » Réductions nettes, après la clôture financière de l'engagement de la BIC : Les modalités des investissements de la BIC sont structurées conformément à ses objectifs de fournir le soutien financier minimal nécessaire pour permettre la réalisation du projet d'infrastructures. Par conséquent, le capital engagé peut augmenter ou diminuer après la clôture financière, selon les modalités particulières de chaque investissement.
- » Montants avancés (comptabilité de caisse) au projet d'infrastructures concerné : Les montants avancés ne tiennent pas compte du fait que les intérêts sont capitalisés comme paiement en nature ou provisions pour dépréciation de prêts.

Au	31 décembre 2025	31 mars 2025 ¹
Transport en commun	4 332 840 \$	4 332 840 \$
Énergie propre	518 212	4 201 793
Infrastructures vertes	4 436 028	4 277 151
Internet haut débit	2 230 663	2 169 200
Commerce et transport	2 469 545	1 314 545
Total des clôtures financières	18 651 288	16 295 529
Montants avancés (comptabilité de caisse)	(7 153 274)	(5 011 170)
Réductions nettes après la clôture financière	(521 099)	(518 885)
Total des engagements lié aux clôtures financières	10 976 915 \$	10 765 474 \$

¹ Se reporter à la note 12 pour plus de détails sur la reclassification des chiffres de la période précédente.

12. Reclassification des chiffres de la période antérieure :

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2025, la BIC a examiné la classification de ses prêts à recevoir. À la suite de cet examen, la direction a déterminé que trois prêts d'une valeur comptable cumulée de 187,1 millions de dollars au 31 mars 2025, précédemment classés dans le secteur de l'énergie propre, étaient présentés de manière plus appropriée dans le secteur des infrastructures vertes. Les prêts ont contribué à hauteur de 910,0 millions de dollars au montant total des clôtures financières de la BIC. En conséquence, certaines données comparatives ont été reclassées pour se conformer à la présentation de l'exercice en cours. Ce changement de classification n'a pas eu d'incidence sur l'excédent accumulé, l'excédent annuel ou les actifs financiers nets de la BIC pour la période comparative.

Troisième trimestre (T3)

2025-2026

cib-bic.ca



Contactez-nous

contact@cib-bic.ca

1-833-551-5245

Banque de l'infrastructure du Canada

150, rue King Ouest

Bureau 2309, C.P. 15

Toronto, Ontario M5H 1J9

Suivez-nous

